



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R06-2022-191

PUBLIÉ LE 29 SEPTEMBRE 2022

Sommaire

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Mayotte

/

R06-2022-09-29-00001 - Arrêté n°2022-DEAL-SIST-ESR-351 portant dérogation individuelle de courte durée à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes (application de l'arrêté ministériel du 16 avril 2021) (3 pages)	Page 3
R06-2022-09-22-00001 - Arrêté n°2022-SG-1192 portant déclaration d'utilité publique le projet d'aménagement de la voirie de Bandrajou sur le territoire de la commune de Koungou et cessibilité des parcelles nécessaires à sa réalisation, au bénéfice de la commune de Koungou (34 pages)	Page 7

Direction de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement de Mayotte

R06-2022-09-29-00001

Arrêté n°2022-DEAL-SIST-ESR-351 portant
dérogation individuelle de courte durée à
l'interdiction de circulation des véhicules de
transport de marchandises à certaines périodes (
application de l'arrêté ministériel du 16 avril
2021)



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Egalité
Fraternité*

Direction de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Mayotte

Service des infrastructures, sécurité et transports

Unité éducation et sécurité routières

ARRETE n° 2022/DEAL/SIST/ESR/ 351 en date du 29/09/2022
Portant dérogation individuelle de courte durée à l'interdiction de circulation
des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes
(application de l'arrêté ministériel du 16 avril 2021)

**Le Préfet de Mayotte,
Délégué du Gouvernement
Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

VU loi organique n°2010-1486 du 07 décembre 2010 relative au Département de Mayotte, ensemble la loi ordinaire n°2010-1487 du 07 décembre 2010 relative au Département de Mayotte ;

VU le code de la route

VU le code des transports ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n°89-413 du 22 juin 1989 relative au code de la voirie routière ;

VU le décret n°2010-1582 du 17 décembre 2010 modifié relatif l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon, notamment à l'organisation et mission des directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (CHAPITRE 2)

VU le décret du 23 juin 2021 portant nomination de M. Thierry SUQUET , préfet de Mayotte, délégué du Gouvernement, ;

VU l'arrêté ministériel du 30 juin 2020 portant nomination de M. Olivier KREMER, attaché d'administration hors classe, en qualité de directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2012-757 du 24 septembre 2012 modifiant l'arrêté préfectoral n° 2011-111 du 2 mars 2011 portant organisation de la direction de l'environnement de l'aménagement et du logement de Mayotte (DEAL) ;

VU l'arrêté du 16 avril 2021 relatif à l'interdiction de circulation de véhicule de transport de marchandises à certaines périodes et notamment son article 5.I;

VU l'arrêté préfectoral n°2021-SG-DEAL-1392 du 12 juillet 2021 portant délégation de signature à M. Olivier KREMER, directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte ;

VU l'arrêté n°2021/24/DEAL/DIR du 02 novembre 2021, portant subdélégation de signature ;

VU la demande d'autorisation de la société **COLAS** déposée à la DEAL le 29 septembre 2022 visant à faire circuler des véhicules de plus de 7,5 tonnes de PTAC ou de PTRM les week-ends du 1 et 2 octobre, 8 et 9 octobre, 15 et 16 octobre et 22 et 23 octobre 2022 ainsi que les jours fériés du mois d'octobre afin de permettre de réaliser les opérations d'approvisionnement en matériels et matériaux nécessaires à l'opération d'urgence impérieuse de mise en place du pont VMD de Dzoumognié en empruntant l'ensemble du réseau routier national et départemental de Mayotte,

Considérant que les approvisionnements évoqués sont bien nécessaires à la réalisation de l'opération d'urgence impérieuse consistant à rétablir au plus vite la circulation sur la RN1 au droit du Pont de Dzoumognié pour l'ensemble des véhicules.

Sur proposition du chef de l'Unité Éducation et Sécurité Routières de la direction de l'environnement de l'aménagement et du logement ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Dérogation accordée:

Les sociétés **COLAS, ETPC et autres prestataires du chantier du Pont de Dzoumognié** sont exceptionnellement autorisés à circuler les week-ends du 1 et 2 octobre, 8 et 9 octobre, 15 et 16 octobre et 22 et 23 octobre 2022 ainsi que les jours fériés du mois d'octobre 2022 conformément aux dispositions de l'article 5.I de l'arrêté du 16 avril 2021 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes et aux dérogations préfectorales à titre temporaire pouvant être accordées.

Validité de la dérogation :

Les week-ends du 1 et 2 octobre, 8 et 9 octobre, 15 et 16 octobre et 22 et 23 octobre 2022 ainsi que les jours fériés du mois d'octobre 2022

Trajet autorisé :

L'ensemble du réseau routier national et départemental de Mayotte.

Nature du transport :

Matériels et matériaux de chantier

Article 2 :

Le responsable du véhicule doit pouvoir justifier, en cas de contrôle auprès des agents de l'autorité compétente, de la conformité du transport effectué au regard des dispositions de la présente dérogation. Une copie du présent arrêté devra être à bord de chaque véhicule pour être présentée à toute réquisition.

Article 3 :

Le délai de recours est de 2 mois à compter de la date de notification du présent arrêté ;

Article 4 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs, et ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de Mayotte (Réglementation) ;
- Monsieur le Commandant de la gendarmerie de Mayotte ;
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique de Mayotte ;
- Monsieur le Chef de l'unité Transports et sureté de la DEAL (Contrôle des transports terrestres)
- Monsieur le Directeur de la DEETS (Inspection de travail).

De plus un exemplaire sera adressé à Monsieur CARTRON Roamin, responsable de l'entreprise COLAS- Tél : 06 39 69 40 58 pour mise en œuvre et application des prescriptions.

Pour le Préfet et par délégation
L'adjoint à la chef du SIST de la DEAL



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'CB' with a large flourish underneath. This signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'REPUBLIQUE FRANCAISE' at the top, 'MAYOTTE' at the bottom, and 'DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT' in the center.

Christophe BEGON

Direction de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement de Mayotte

R06-2022-09-22-00001

Arrêté n°2022-SG-1192 portant déclaration
d'utilité publique le projet d'aménagement de la
voirie de Bandrajou sur le territoire de la
commune de Koungou et cessibilité des
parcelles nécessaires à sa réalisation, au bénéfice
de la commune de Koungou



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECRETARIAT GENERAL

Direction des relations avec les
collectivités locales

Bureau des finances locales et de
l'environnement

**Le Préfet de Mayotte
Délégué du gouvernement
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

Arrêté n° 2022-SG- 1192 du 22 septembre 2022

portant déclaration d'utilité publique le projet d'aménagement de la voirie de Bandrajou sur le territoire de la commune de Koungou, et cessibilité des parcelles nécessaires à sa réalisation au bénéfice de la commune de Koungou

- Vu** le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;
- Vu** le code de l'urbanisme ;
- Vu** le décret du 10 juin 2020 portant nomination de M. Claude VO-DINH, sous-préfet, en qualité de secrétaire général de la préfecture de Mayotte ;
- Vu** le décret du 23 juin 2021 portant nomination de M. Thierry SUQUET, en qualité de préfet de Mayotte, délégué du Gouvernement ;
- Vu** l'arrêté n°2021-SG-1307 du 12 juillet 2021 portant délégation de signature à M. Claude VO-DINH, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de Mayotte et organisant la suppléance des membres du corps préfectoral en cas d'absence du secrétaire général ;
- Vu** la décision n°E21000006/97 du 23 avril 2021 du président du tribunal administratif de Mayotte, désignant Madame Raanfati MIRADJI, en qualité de commissaire enquêtrice ;
- Vu** l'arrêté n° 2021-SG-1910 du 22 octobre 2021 portant ouverture d'une enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et à la déclaration de cessibilité, en vue de l'aménagement de la voirie de Bandrajou, commune de Koungou , par la commune de Koungou
- Vu** les pièces du dossier d'enquête publique conjointe ;
- Vu** le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice en date du 17 janvier 2021 par lesquels celle-ci émet un avis favorable ;

Considérant que le projet d'aménagement de la voirie de Bandrajou s'insère dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbain (NPRU), ce qui favorisera le désenclavement du quartier Bandrajou, facilitera l'aménagement des voies et la liaison des quartiers aux autres zones du village, tout en apportant aux riverains un confort de vie à travers la création d'espaces publics et des places de stationnements pour les voitures ;

Considérant que ce projet va permettre aux piétons de circuler en toute sécurité, de rendre le quartier plus accessible aux services de secours et de collecte de déchets, et permettre une gestion des eaux pluviales ;

Considérant que ce projet s'intègre dans le projet urbain global de la commune de Koungou ;

Considérant que compte tenu de tout ce qui précède, le projet d'aménagement de la voirie de Bandrajou représente un caractère d'utilité publique ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de Mayotte,

ARRÊTE

Article 1^{er}: Est déclarée d'utilité publique, au bénéfice de la commune de Koungou, la réalisation du projet d'aménagement de la voirie de Bandrajou, à Majicavo Koropa, sur le territoire de la commune de Koungou, dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPRU), conformément au plan général en annexe n° 1.

Article 2 : Sont déclarés cessibles pour cause d'utilité publique au profit de la commune de Koungou, les parcelles nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement de la voirie de Bandrajou, conformément à l'état parcellaire en annexe n° 2. A défaut d'acquisition à l'amiable, les expropriations éventuellement nécessaires devront être réalisées dans un délai de cinq ans à compter de la publication du présent arrêté.

Article 3 : Le dossier d'enquête publique conjointe ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables, sur demande, à la préfecture de Mayotte à l'adresse suivante : préfecture de Mayotte - direction des relations avec les collectivités locales – bureau des finances locales et de l'environnement - avenue de la Préfecture – 97600 Mamoudzou.

Article 4 : Un extrait du présent arrêté sera mis en ligne sur le site internet de la préfecture de Mayotte et affiché durant deux mois à la porte principale des locaux de la mairie de Koungou. Le procès-verbal de cette formalité sera effectué par le maire et adressé au préfet de Mayotte à la direction des relations avec les collectivités locales.

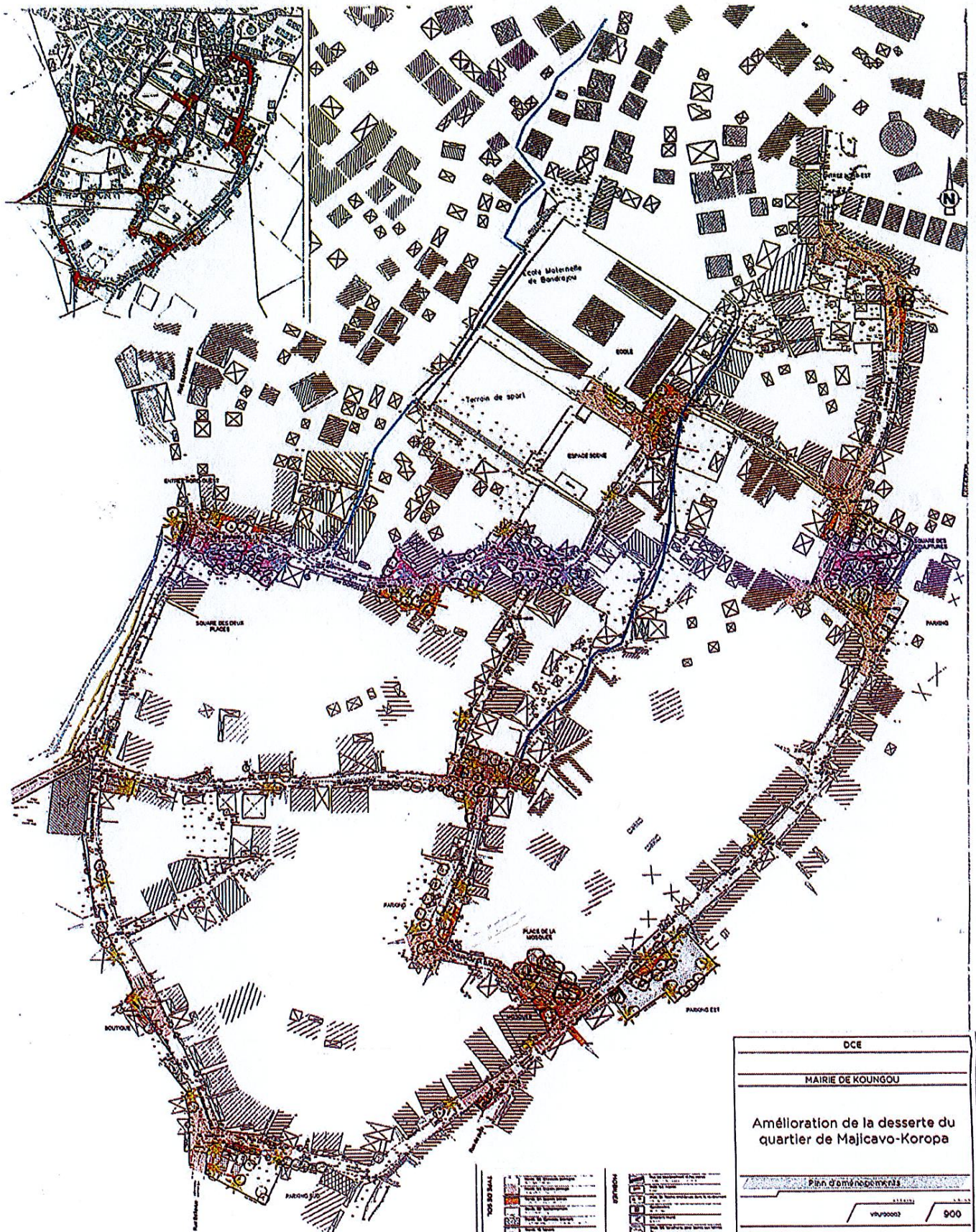
Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture de Mayotte et le maire de la commune de Koungou, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée :

- au recueil des actes administratifs ;
- au directeur régional des finances publiques ;
- au directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- au maire de la commune de Koungou.

Le Préfet,
délégué du gouvernement
Le préfet de Mayotte
pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Claude VO-DINH

Conformément aux dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Mayotte dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Un recours gracieux préalable peut être exercé dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté.



Annexe n°1

<p>DCE</p> <p>MAIRIE DE KOUNGOU</p> <p>Amélioration de la desserte du quartier de Majicavo-Koropa</p> <p>Plan d'aménagement</p> <p>Échelle 1/500</p> <p>AVRIL 2020</p>		<p>900</p> <p>egis</p> <p>UNIVERSITÉ DURABLE</p>																																																																																																					
<p>TOUR DE MAIN</p> <p>SYMBOLIQUE</p> <p>LEGENDAIRE</p>	<p>SYMBOLIQUE</p> <p>LEGENDAIRE</p>	<table border="1"> <tr> <td>PROJET</td> <td>001</td> <td>002</td> <td>003</td> <td>004</td> <td>005</td> <td>006</td> <td>007</td> <td>008</td> <td>009</td> <td>010</td> <td>011</td> <td>012</td> <td>013</td> <td>014</td> <td>015</td> <td>016</td> <td>017</td> <td>018</td> <td>019</td> <td>020</td> <td>021</td> <td>022</td> <td>023</td> <td>024</td> <td>025</td> <td>026</td> <td>027</td> <td>028</td> <td>029</td> <td>030</td> <td>031</td> <td>032</td> <td>033</td> <td>034</td> <td>035</td> <td>036</td> <td>037</td> <td>038</td> <td>039</td> <td>040</td> <td>041</td> <td>042</td> <td>043</td> <td>044</td> <td>045</td> <td>046</td> <td>047</td> <td>048</td> <td>049</td> <td>050</td> <td>051</td> <td>052</td> <td>053</td> <td>054</td> <td>055</td> <td>056</td> <td>057</td> <td>058</td> <td>059</td> <td>060</td> <td>061</td> <td>062</td> <td>063</td> <td>064</td> <td>065</td> <td>066</td> <td>067</td> <td>068</td> <td>069</td> <td>070</td> <td>071</td> <td>072</td> <td>073</td> <td>074</td> <td>075</td> <td>076</td> <td>077</td> <td>078</td> <td>079</td> <td>080</td> <td>081</td> <td>082</td> <td>083</td> <td>084</td> <td>085</td> <td>086</td> <td>087</td> <td>088</td> <td>089</td> <td>090</td> <td>091</td> <td>092</td> <td>093</td> <td>094</td> <td>095</td> <td>096</td> <td>097</td> <td>098</td> <td>099</td> <td>100</td> </tr> </table>	PROJET	001	002	003	004	005	006	007	008	009	010	011	012	013	014	015	016	017	018	019	020	021	022	023	024	025	026	027	028	029	030	031	032	033	034	035	036	037	038	039	040	041	042	043	044	045	046	047	048	049	050	051	052	053	054	055	056	057	058	059	060	061	062	063	064	065	066	067	068	069	070	071	072	073	074	075	076	077	078	079	080	081	082	083	084	085	086	087	088	089	090	091	092	093	094	095	096	097	098	099	100
PROJET	001	002	003	004	005	006	007	008	009	010	011	012	013	014	015	016	017	018	019	020	021	022	023	024	025	026	027	028	029	030	031	032	033	034	035	036	037	038	039	040	041	042	043	044	045	046	047	048	049	050	051	052	053	054	055	056	057	058	059	060	061	062	063	064	065	066	067	068	069	070	071	072	073	074	075	076	077	078	079	080	081	082	083	084	085	086	087	088	089	090	091	092	093	094	095	096	097	098	099	100			



Commune de Koungou

III- Etat parcellaire



Commune de Koungou

A Etat parcellaire des parcelles impactées par la voirie

Dossier 1 – Sicotram

Dossier 2- Oussené M'sa Djoumoi

Dossier 3 _ Titre 913 propriété dite « Tanambao III »

Dossier 4 _ Commune de koungou - titre 6316

Dossier 5 _ Commune de koungou – titre 5508

Dossier 6 _ COLAS

Dossier 7 _ Patrick Henry

Dossier 8 _ Saïd Toumbou

Dossier 9 _ Saïd Latoufa

Dossier 10 _ Attoumani Oili Miradja

Dossier 11 _ Oussené Madi Malidé

Dossier 12 _ Toumbou Dani Youssouf

Dossier 13_ MOJOUA Fatima

Dossier 14 _ Abdallah Nakide

Dossier 15 _ Ahmed Abdou Hayiria

Dossier 16 _ Cananga

Dossier 17 _ M'Hadji Mohamed

Dossier 18 _ Daoud Soulaïmana

Dossier 19 _ COMBO Hairiya

1/29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
45	Majicavo-Koropa	BO 434p	Sol	1100	Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte	COMBO Hairia Née le 13 août 2983 Démourant à Kawéni	37	1 063

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou

Commune: Koungou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
 À MAJICAVO-KOROPA
 DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE
 ETAT PARCELLAIRE
FONCIER COMBO HAIRIA

2/
29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
44	Majicavo-Koropa	BO 131p	Sol	1053	<p>Titre: Le titre 14128 propriété dite "Maécha Tsara" sise à Mjicavo-Koropa d'une contenance initiale de 10 ares et 53 centiares appartient à monsieur DAOUD Soulaïmana en vertu d'un acte de vente sous seing privé en date du 18 octobre 2000 enregistré à Mamoudzou le 26 janvier 2007 F°19N°15801 et d'une réquisition en date du 18 janvier 2007 aux fins de morcellement de la propriété dite "domaine de Kawéni" Titre 112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (dépot vol. 120 N°132)</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>Monsieur DAOUD Soulaïmana Née le 1er Janvier 1966 à Ouangani Démorant au quartier lotissement SIM 97670 Ouangani</p>	31	1 022

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou

Commune: Koungou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
À MAJICAVO-KOROPA

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

ETAT PARCELLAIRE
FONCIER DAOUD SOULAIMANA

3/29

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou					Commune: Koungou			
<p>PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU » À MAJICAVO-KOROPA</p> <p>DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE</p> <p>ETAT PARCELLAIRE FONCIER M'HADJI MOHAMED</p>								
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
43	Majicavo-koropa	BO 462p	Sol	225	Acquisition par acte de vente du 13 juillet 2016 par la société CANANGA au profit de monsieur M'HADJI Mohamed suivant la disposition N°1 de la formalité 9764P01 2016P1664 Acte rédigé par maitre Sylvie PONS-SERVEL Déposé le 16 aout 2016 à la conservation de la propriété immobilière de Mayotte La parcelle BO 462 est issue de la parcelle mère BO 452 suivant le PV cadastre 1285 en date du 17 juillet 2015 (disposition N°1 de la formalité 9764P01 2015P1812)	Monsieur M'HADJI Mohamed Né le 25/07/1973 aux Comores Demeurant à 38 Rue Du Commerce Majicavo-Koropa 97600 KOUNGOU	30	195

4
29

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou					Commune: Koungou			
PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU » À MAJICAVO-KOROPA								
DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE								
ÉTAT PARCELLAIRE								
FONCIER CANANGA								
INDICATIONS CADASTRALES					PROPRIÉTAIRES		EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)	MODE D'ACQUISITION	Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
36	Majicavo-koropa	BO 465p	Terre	1225	<p>Titre: Le titre 112 propriété dite "Domaine de KAOENI" sis à Koungou d'une contenance initiale de 1315 hectares 38 ares et 40 m² appartenait à la société des plantes parfums de Madagascar (SA) en vertu d'un jugement du tribunal de paix à compétence étendue de Mamoudzou en date du 24 juin 1964 devenu définitif faute d'appel aussi l'atteste le certificat de non appel du 4 novembre 1954 le tout déposé à la conservation foncière (dépot volume 4 N°99 Duplicata certifié conforme délivré à la Société des plantes à parfums de Madagascar. Titre établi le 7 février 1978 En vertu d'un acte de vente inscrit à la conservation de la propriété immobilière le 2 aout 1977 (dépot volume 1 N°57), le nouveau titulaire du présent titre est la société CANANGA</p> <p>Parcelle: Le parcelle 465 sont issues de la parcelle mère BO 463 suivant le PV cadastral 1308 du 27 aout 2015 (disposition N°1 de la formalité 9764P01 2015P2286) Acte déposé le 27 aout 2015 à la conservation de la propriété immobilière de Mayotte</p>	Société par Actions Simplifiée CANANGA Siège sociale: ZONE INDUSTRIELLE KAWENI BP 10 97600 MAMOUDZOU SIRET: 094 128 006 00015 Président: monsieur KAKAL Gamil	614	611
37	Majicavo-koropa	BO 466p	Landes	500	<p>Titre: Le titre 112 propriété dite "Domaine de KAOENI" sis à Koungou d'une contenance initiale de 1315 hectares 38 ares et 40 m² appartenait à la société des plantes parfums de Madagascar (SA) en vertu d'un jugement du tribunal de paix à compétence étendue de Mamoudzou en date du 24 juin 1964 devenu définitif faute d'appel aussi l'atteste le certificat de non appel du 4 novembre 1954 le tout déposé à la conservation foncière (dépot volume 4 N°99 Duplicata certifié conforme délivré à la Société des plantes à parfums de Madagascar. Titre établi le 7 février 1978 En vertu d'un acte de vente inscrit à la conservation de la propriété immobilière le 2 aout 1977 (dépot volume 1 N°57), le nouveau titulaire du présent titre est la société CANANGA</p> <p>Parcelle: Le parcelle BO 466 provient de la division de la parcelle mère BO 461 suivant PV cadastral 1309 en date du 27 aout 2015 (disposition N°1 de la formalité 9764P10 2015D4166 acte déposé le 4 décembre 2015</p>	Société par Actions Simplifiée CANANGA Siège sociale: ZONE INDUSTRIELLE KAWENI BP 10 97600 MAMOUDZOU SIRET: 094 128 006 00015 Président: monsieur KAKAL Gamil	78	422
38	Majicavo-koropa	BO 467p	Landes	2213	<p>Titre: Le titre 112 propriété dite "Domaine de KAOENI" sis à Koungou d'une contenance initiale de 1315 hectares 38 ares et 40 m² appartenait à la société des plantes parfums de Madagascar (SA) en vertu d'un jugement du tribunal de paix à compétence étendue de Mamoudzou en date du 24 juin 1964 devenu définitif faute d'appel aussi l'atteste le certificat de non appel du 4 novembre 1954 le tout déposé à la conservation foncière (dépot volume 4 N°99 Duplicata certifié conforme délivré à la Société des plantes à parfums de Madagascar. Titre établi le 7 février 1978 En vertu d'un acte de vente inscrit à la conservation de la propriété immobilière le 2 aout 1977 (dépot volume 1 N°57), le nouveau titulaire du présent titre est la société CANANGA</p> <p>Parcelle: Le parcelle BO 467 provient de la division de la parcelle mère BO 461 suivant PV cadastral 1309 en date du 27 aout 2015 (disposition N°1 de la formalité 9764P10 2015D4166 acte déposé le 4 décembre 2015</p>	Société par Actions Simplifiée CANANGA Siège sociale: ZONE INDUSTRIELLE KAWENI BP 10 97600 MAMOUDZOU SIRET: 094 128 006 00015 Président: monsieur KAKAL Gamil	1324	889
39	Majicavo-koropa	BO 0382p	Sol	284	<p>Titre: Le titre 112 propriété dite "Domaine de KAOENI" sis à Koungou d'une contenance initiale de 1315 hectares 38 ares et 40 m² appartenait à la société des plantes parfums de Madagascar (SA) en vertu d'un jugement du tribunal de paix à compétence étendue de Mamoudzou en date du 24 juin 1964 devenu définitif faute d'appel aussi l'atteste le certificat de non appel du 4 novembre 1954 le tout déposé à la conservation foncière (dépot volume 4 N°99 Duplicata certifié conforme délivré à la Société des plantes à parfums de Madagascar. Titre établi le 7 février 1978 En vertu d'un acte de vente inscrit à la conservation de la propriété immobilière le 2 aout 1977 (dépot volume 1 N°57), le nouveau titulaire du présent titre est la société CANANGA</p> <p>Parcelle: Le parcelle BO 382 provient de la division de la parcelle BO 130 suivant le PV cadastral 1197 du 19 juin 2015 (disposition N°1 de la formalité 9764P01 20154160) Déposé à la conservation de la propriété immobilière le 4 décembre 2015</p>	Société par Actions Simplifiée CANANGA Siège sociale: ZONE INDUSTRIELLE KAWENI BP 10 97600 MAMOUDZOU SIRET: 094 128 006 00015 Président: monsieur KAKAL Gamil	36	248
40	Majicavo-koropa	BO 383p	Sol	300	<p>Titre: Le titre 112 propriété dite "Domaine de KAOENI" sis à Koungou d'une contenance initiale de 1315 hectares 38 ares et 40 m² appartenait à la société des plantes parfums de Madagascar (SA) en vertu d'un jugement du tribunal de paix à compétence étendue de Mamoudzou en date du 24 juin 1964 devenu définitif faute d'appel aussi l'atteste le certificat de non appel du 4 novembre 1954 le tout déposé à la conservation foncière (dépot volume 4 N°99 Duplicata certifié conforme délivré à la Société des plantes à parfums de Madagascar. Titre établi le 7 février 1978 En vertu d'un acte de vente inscrit à la conservation de la propriété immobilière le 2 aout 1977 (dépot volume 1 N°57), le nouveau titulaire du présent titre est la société CANANGA</p> <p>Parcelle: Le parcelle BO 383 provient de la division de la parcelle BO 130 suivant le PV cadastral 1197 du 19 juin 2015 (disposition N°1 de la formalité 9764P01 20154160) Déposé à la conservation de la propriété immobilière le 4 décembre 2015</p>	Société par Actions Simplifiée CANANGA Siège sociale: ZONE INDUSTRIELLE KAWENI BP 10 97600 MAMOUDZOU SIRET: 094 128 006 00015 Président: monsieur KAKAL Gamil	27	273
41	Majicavo-koropa	BO 414p	Sol	330	<p>Titre: Le titre 112 propriété dite "Domaine de KAOENI" sis à Koungou d'une contenance initiale de 1315 hectares 38 ares et 40 m² appartenait à la société des plantes parfums de Madagascar (SA) en vertu d'un jugement du tribunal de paix à compétence étendue de Mamoudzou en date du 24 juin 1964 devenu définitif faute d'appel aussi l'atteste le certificat de non appel du 4 novembre 1954 le tout déposé à la conservation foncière (dépot volume 4 N°99 Duplicata certifié conforme délivré à la Société des plantes à parfums de Madagascar. Titre établi le 7 février 1978 En vertu d'un acte de vente inscrit à la conservation de la propriété immobilière le 2 aout 1977 (dépot volume 1 N°57), le nouveau titulaire du présent titre est la société CANANGA</p> <p>Parcelle: Le parcelle BO 414 provient de la division de la parcelle BO 130 suivant le PV cadastral 1197 du 19 juin 2015 (disposition N°1 de la formalité 9764P01 20154160) Déposé à la conservation de la propriété immobilière le 4 décembre 2015</p>	Société par Actions Simplifiée CANANGA Siège sociale: ZONE INDUSTRIELLE KAWENI BP 10 97600 MAMOUDZOU SIRET: 094 128 006 00015 Président: monsieur KAKAL Gamil	10	320
42	Majicavo-koropa	BO 411	Sol	252	<p>Titre: Le titre 112 propriété dite "Domaine de KAOENI" sis à Koungou d'une contenance initiale de 1315 hectares 38 ares et 40 m² appartenait à la société des plantes parfums de Madagascar (SA) en vertu d'un jugement du tribunal de paix à compétence étendue de Mamoudzou en date du 24 juin 1964 devenu définitif faute d'appel aussi l'atteste le certificat de non appel du 4 novembre 1954 le tout déposé à la conservation foncière (dépot volume 4 N°99 Duplicata certifié conforme délivré à la Société des plantes à parfums de Madagascar. Titre établi le 7 février 1978 En vertu d'un acte de vente inscrit à la conservation de la propriété immobilière le 2 aout 1977 (dépot volume 1 N°57), le nouveau titulaire du présent titre est la société CANANGA</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	Société par Actions Simplifiée CANANGA Siège sociale: ZONE INDUSTRIELLE KAWENI BP 10 97600 MAMOUDZOU SIRET: 094 128 006 00015 Président: monsieur KAKAL Gamil	15	237

5
29

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou					Commune: Koungou			
<p>PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU » À MAJICAVO-KOROPA</p> <p>DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE</p> <p>ETAT PARCELLAIRE FONCIER AHMED ABDOU HAYIRIA</p>								
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m ²)		Etat civil	Surface (m ²)	Surface (m ²)
35	Majicavo-koropa	BO 458p	Sol	411	Parcelle: Acquisition par acte de vente du 30 aout 2017 par la société CANANGA au profit de madame AHMED ABDU Hayiria Acte de vente rédigé par maitre Sylvie PONS-SERVEL Suivant la disposition N°1 de la formalité 9764P01 2017P2404 Déposé à la conservation de la propriété immobilière de Mamoudzou le 3 octobre 2017 Bornage du 24 décembre 2014	AHMED ABDU Hayiria Née le 27 septembre 1979 à Chandra (Comores) de nationalité comorienne Statut marital: Célibataire Demeurant au 113 rue Massimoni Bandrajou Majicavo 97690 Koungou	4	407

6/24

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m ²)		Etat civil	Surface (m ²)	Surface (m ²)
34	Majicavo-koropa	BO 457p	Sol	402	<p>Parcelle: Acquisition par acte de vente du 30 novembre 2015 par la société CANANGA au profit de monsieur ABDALLAH Nakide et madame MADI MFOIHAMA Samaouia dont 1/2 chacun Suivant la disposition N°1 de la formalité 9764P10 2015P4133 Acte rédigé par maître Sylvie PONS-SERVEL Bornage effectué par MAYOTTE TOPO le 24/12/2014, établissant une superficie de 402 m² pour la parcelle La parcelle BO 457 est issue de la division de la parcelle mère BO 451 suivant le PV cadastre N°1285 en date du 17/072015 (dsiposition N°1 de la formalité 9764P10 2015 D4165)</p>	<p>Monsieur ABDALLAH Nakide Né le 24 aout 1979 aux comores Domicilié à 3 rue Mguereza 97600 Koungou Madame MADI MFOIHAYA Samaouia Née le 5 mai 1989 à Dzaoudzi Démourant à Koungou 97600 Koungou</p>	16	386

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou

Commune: Koungou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
À MAJICAVO-KOROPA

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

ETAT PARCELLAIRE
FONCIER ABDALLAH NAKIDE

7/29

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou					Commune: Koungou			
<p>PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU » À MAJICAVO-KOROPA</p> <p>DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE</p> <p>ETAT PARCELLAIRE FONCIER MOJOUA FATIMA</p>								
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m ²)		Etat civil	Surface (m ²)	Surface (m ²)
33	Majicavo-koropa	BO 227p	Terre	260	<p>Titre: Le titre 10027 propriété dite "Bandrajou 2" sise à Majicavo-koropa d'une contenance d'origine de 9 ares 43 centiares appartient à monsieur TOUMBOU DANI Youssouf en vertu d'un acte de vente sous seing privé en date du 28 novembre 2003, enregistré à Mamoudzou le 15 décembre 2003 aux fins de morcellement de de la propriété dite "domaine de KAOENI" titre N°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (dépot volume 65 N°40) Titre établi le 18 décembre 2003.</p> <p>Parcelle: La parcelle BO 227 est issue de la division de la parcelle mère BO 63 suivant le PV cadastre 1085 en date du 9 février 2010 (disposition N°1 de la formalité 9764P10 2010P68) Acte déposé à la conservation de la propriété immobilière de Mayotte le 9 février 2010</p>	Madame MOJOUA Fatima Née le 13 août 1971 Demeurant au 37a rue de la mosquée Cavani 97600 Mamoudzou	13	247

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou					Commune: Koungou					
PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU » À MAJICAVO-KOROPA										
DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE										
ÉTAT PARCELLAIRE										
TOUMBOU DANI YOUSSOUF										
INDICATIONS CADASTRALES					PROPRIÉTAIRES		EMPRISES À ACQUÉRIR		RELIQUATS	
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)	MODE D'ACQUISITION		Etat civil	Surface (m²)		Surface (m²)
31	Majicavo-koropa	BO 223p	Terre	200	Titre: Le titre 10027 propriété dite "Bandrajou 2" sise à Majicavo-koropa d'une contenance d'origine de 9 ares 43 centiares appartient à monsieur TOUMBOU DANI Youssouf en vertu d'un acte de vente sous seing privé en date du 28 novembre 2003, enregistré à Mamoudzou le 15 décembre 2003 aux fins de morcellement de de la propriété dite "domaine de KAOENI" titre N°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (dépot volume 65 N°40) Titre établi le 18 décembre 2003. Parcelle: La parcelle BO 223 est issue de la division de la parcelle mère BO 63 suivant le PV cadastre 1085 en date du 9 février 2010 (disposition N°1 de la formalité 9764P10 2010P68) Acte déposé à la conservation de la propriété immobilière de Mayotte le 9 février 2010		Monsieur TOUMBOU DANI Youssouf Né le 10/01/1972 aux Comores Demeurant à 40 Rue Dinahou Barakani 97600 MAMOUDZOU		101	99
32	Majicavo-koropa	BO 225p	Terre	43	Titre: Le titre 10027 propriété dite "Bandrajou 2" sise à Majicavo-koropa d'une contenance d'origine de 9 ares 43 centiares appartient à monsieur TOUMBOU DANI Youssouf en vertu d'un acte de vente sous seing privé en date du 28 novembre 2003, enregistré à Mamoudzou le 15 décembre 2003 aux fins de morcellement de de la propriété dite "domaine de KAOENI" titre N°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (dépot volume 65 N°40) Titre établi le 18 décembre 2003. Parcelle: La parcelle BO 225 est issue de la division de la parcelle mère BO 63 suivant le PV cadastre 1085 en date du 9 février 2010 (disposition N°1 de la formalité 9764P10 2010P68) Acte déposé à la conservation de la propriété immobilière de Mayotte le 9 février 2010		Monsieur TOUMBOU DANI Youssouf Né le 10/01/1972 aux Comores Demeurant à 40 Rue Dinahou Barakani 97600 MAMOUDZOU		12	31

19/29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m ²)		Etat civil	Surface (m ²)	Surface (m ²)
28	Majicavo-koropa	BO 649p	Terre	3111	<p>Titre: Le titre 6184 propriété dite "MSAFARA MWEMA" sise à Majicavo-Koropa d'une contenance de 1 hectare 5 ares et 60 centiares a été établi le 15 mars 1999 au nom de monsieur HOUSSENI HOUMADI Malidé suivant acte de partage n°10 en date du 8 septembre 1987 enregistré à Mamoudzou le 10 septembre F°69 n°975/02 et d'une réquisition en date du 21 décembre 1998 aux fins de morcellement de la propriété dite TANAMBAO titre 1853 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre</p> <p>Parcelle: La parcelle 649 est issue de la division de la parcelle mère BO 509 suivant le PV cadastre 1714 en date du 10 septembre 2019 (disposition N°1 de la formalité 9764P01 2019P2252) Déposé à la conservation de la propriété immobilière de Mayotte le 11 septembre 2019</p>	<p>Monsieur HOUSSENI Houmadi Malide Né le 15/11/1963 à Koungou Démourant à 43 rue digole Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: sans emploi</p>	287	2 824
29	Majicavo-koropa	BO 507p	Terre	400	<p>Titre: Le titre 6184 propriété dite "MSAFARA MWEMA" sise à Majicavo-Koropa d'une contenance de 1 hectare 5 ares et 60 centiares a été établi le 15 mars 1999 au nom de monsieur HOUSSENI HOUMADI Malidé suivant acte de partage n°10 en date du 8 septembre 1987 enregistré à Mamoudzou le 10 septembre F°69 n°975/02 et d'une réquisition en date du 21 décembre 1998 aux fins de morcellement de la propriété dite TANAMBAO titre 1853 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre</p> <p>Parcelle: La parcelle BO 507 est issue de la division de la parcelle mère BO 374 suivant le PV cadastre 1509 du 14 mars 2017 suivant la disposition N°1 de la formalité 9764P10 2017P848 Déposé à la conservation de la propriété immobilière le 14 mars 2017</p>	<p>Monsieur HOUSSENI Houmadi Malide Né le 15/11/1963 à Koungou Démourant à 43 rue digole Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: sans emploi</p>	8	392
30	Majicavo-koropa	BO 508p	Terre	39	<p>Titre: Le titre 6184 propriété dite "MSAFARA MWEMA" sise à Majicavo-Koropa d'une contenance de 1 hectare 5 ares et 60 centiares a été établi le 15 mars 1999 au nom de monsieur HOUSSENI HOUMADI Malidé suivant acte de partage n°10 en date du 8 septembre 1987 enregistré à Mamoudzou le 10 septembre F°69 n°975/02 et d'une réquisition en date du 21 décembre 1998 aux fins de morcellement de la propriété dite TANAMBAO titre 1853 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre</p> <p>Parcelle: La parcelle BO 508 est issue de la division de la parcelle mère BO 374 suivant le PV cadastre 1509 du 14 mars 2017 suivant la disposition N°1 de la formalité 9764P10 2017P848 Déposé à la conservation de la propriété immobilière le 14 mars 2018</p>	<p>Monsieur HOUSSENI Houmadi Malide Né le 15/11/1963 à Koungou Démourant à 43 rue digole Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: sans emploi</p>	7	32

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou

Commune: Koungou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
À MAJICAVO-KOROPA

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

ETAT PARCELLAIRE
FONCIER OUSSENI HOUMADI MALIDÉ

10
29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m ²)		Etat civil	Surface (m ²)	Surface (m ²)
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU » À MAJICAVO-KOROPA			
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE			
					ETAT PARCELLAIRE			
					FONCIER ATTOUMANI OILI MIRADJI			
26	Majicavo-koropa	BO 146p	Sol	386	<p>Titre: Le titre 2581 propriété dite "MAJICAVO HADA" sise à Majicavo-Koropa d'une contenance initiale de 2 hectares 58 ares 11 centiares a été établi au nom de monsieur Attoumani OILI le 17 avril 1989 suivant acte de partage notarié n°10 en date du 8 septembre 1987 enregistré à Mamoudzou le 10 septembre 1987 F°69 n°975/2 et d'une réquisition du 26 septembre 1988 aux fins de morcellement de la propriété dite "TANAMBAO" titre 1853 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>Monsieur ATTOUMANI Oili Miradji Né le 01/01/1915 Demeurant à Majicavo-Koropa 97600 KOUNGOU Présûmés héritiers: OUSSENI Moihédja Née le 31 décembre 1947 Moiou Domiciliée à 5 rue Moigné Ada Majicavo-Koropa 97600 Kougou Profession: Sans emploi</p>	40	346
27	Majicavo-koropa	BO 168p	Terre	2 060	<p>Titre: Le titre 2581 propriété dite "MAJICAVO HADA" sise à Majicavo-Koropa d'une contenance initiale de 2 hectares 58 ares 11 centiares a été établi au nom de monsieur Attoumani OILI le 17 avril 1989 suivant acte de partage notarié n°10 en date du 8 septembre 1987 enregistré à Mamoudzou le 10 septembre 1987 F°69 n°975/2 et d'une réquisition du 26 septembre 1988 aux fins de morcellement de la propriété dite "TANAMBAO" titre 1853 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre</p> <p>Parcelle: La parcelle BO 168 est issue de la division de la parcelle mère BO 294 suivant le procès-verbal 373 du 10 septembre 2014 (dsiposition N°1 de la formalité 9764P10 2014P1515) Déposé le 10 septembre 2014 à la Conservation de la Propriété immobilière de Mayotte</p>	<p>Monsieur ATTOUMANI Oili Miradji , Né le 01/01/1915 Demeurant à Majicavo-Koropa 97600 KOUNGOU Présûmés héritiers: OUSSENI Moihédja Née le 31 décembre 1947 Moiou Domiciliée à 5 rue Moigné Ada Majicavo-Koropa 97600 Kougou Profession: Sans emploi</p>	823	1 237

11
29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
25	Bandrajou	BO 19p	Sol	992	<p>Titre: Le titre 6790 propriété dite "NOUROU" sise à Majicavo-Koropa d'une contenance d'origine de 9 ares et 92 m² appartient à madame SAID Latufa suivant acte de vente sous seing-privé du 14 janvier 2000 enregistré à Mamoudzou le 20 janvier 2000 F°14 n°216/01 et d'une réquisition en date du 16 février 2000 aux fins de morcellement de la propriété dite "domaine de Kawéni" Titre n°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre Le titre a été établi le 1er mars 2000.</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>Madame SAID Latufa Née le 01/01/1969 à Mamoudzou Domiciliée au 25 allée des Girassols 97 400 Saint Denis</p>	16	976

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou

Commune: Koungou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
À MAJICAVO-KOROPA

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

ETAT PARCELLAIRE
FONCIER SAID LATUFA

12
29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
24	Bandrajou	BO 17p	Terre	1651	<p>Titre: Le titre 5606 propriété dite "Villa Toumbou" sise à Majicavo-Koropa d'une contenance initiale de 16 ares et 51 m² appartient à Monsieur Said TOUMBOU en vertu d'un acte de vente notarié N° 281 du 16 décembre 1997 enregistré au bureau de Mamoudzou le 18 décembre 1997 F°14 N° 3616/03 et d'une réquisition en date du 16 décembre 1997 aux fins de morcellement de la propriété dite "Domaine de Kawéni" titre N° 112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (Dépot Volume 26 N° 156) Titre établi le 26 février 1998</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>Monsieur SAID TOUMBOU Né le 01/01/1967 Démourant au 53 rue du commerce Bandrajou Majicavo Koropa 97600 Kougou</p>	84	1 567

Maitre d'ouvrage: Commune de Kougou

Commune: Kougou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
À MAJICAVO-KOROPA

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

ETAT PARCELLAIRE
FONCIER SAID TOUMBOU

13
29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
23	Bandrajou	BO 13p	Terre	3670	<p>Titre: Le titre 3569 propriété dite "Maynard" sise à Majicavo-Koropa d'une contenance initiale de 36 ares 70 centiares appartenait à monsieur Maynard Guy Jacque Lucien né le 20 mars 1962 à Fleurance en vertu d'un acte de vente sous seing privé du 26 janvier 1993, enregistré au bureau de Mamoudzou le 11 février 1993F°29 N° 158/1 et d'une réquisition du 2 juin 1993 aux fins de morcellement de la propriété dite "Majicavo Hada" titre N°2581 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (dépot volume 15 N28) Titre établi le 7 juin 1993 Suite à un acte de vente inscrit à la conservation de la propriété immobilière le 11 juillet 1995 (dépot volume 7 N°411) monsieur HENRY Patrick est devenu le nouveau propriétaire du présent titre.</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>Monsieur SAID TOUMBOU Né le 01/01/1967 Démourant au 53 rue du commerce Bandrajou Majicavo Koropa 97600 Kougou</p>	501	3169

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou

Commune: Koungou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
À MAJICAVO-KOROPA

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

ETAT PARCELLAIRE
FONCIER PATRICK HENRY

14
29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m ²)		Etat civil	Surface (m ²)	Surface (m ²)
22	Bandrajou	BK 423p	Sol	47560	<p>Titre: Le titre 2053 propriété dite COLAS 2 sise à Majicavo-Koropa d'une contenance de 10 hectares 45 ares 88 centiares a été établi le 10 avril 1985 au nom de la Société Anonyme COLAS suivant acte de vente sous seing-privé enregistré au bureau de Mamoudzou le 12 décembre 1984 F°81 n°368/02 et d'une réquisition en date du 14 décembre 1984 aux fins de morcellement de la propriété dite DOMAINE DE KAWÉNI titre 112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (dépot Volume 4 N°340)</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>COLAS SA Siège sociale: 1 rue du Colonel Pierre AVIA 75015 Paris SIRET: 552 025 314 02366 Directeur général: Frédéric GARDES</p>	306	47254

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou

Commune: Koungou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
À MAJICAVO-KOROPA
DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE
ETAT PARCELLAIRE
FONICER COLAS

15
29

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou					Commune: Koungou			
<p>PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU » À MAJICAVO-KOROPA</p> <p>DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE</p> <p>ETAT PARCELLAIRE FONCIER COMMUNE DE KOUNGOU TITRE 5508</p>								
INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m ²)		Etat civil	Surface (m ²)	Surface (m ²)
21	Bandrajou	BK 0843p	Sol	7 200	<p>Titre: Le titre 5508 propriété dite Bandramaji III sise à Majicavo-Koropa dont la surface d'origine est de 1 hectare 4 are 17 m² appartient à la Commune de Koungou en vertu d'un acte de vente sous-seing privé en date du 23 juillet 1987 enregistré au bureau de Mamoudzou le 24 octobre 1996 F°63 N° 1554 D/5 et d'une réquisition en date du 13 novembre 1996 aux fins de morcellement de la propriété dite "Tanambao III" Titre N° 913 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (dépot Volume 25 N°56)</p> <p>Parcelle: La parcelle BK 843 est issue de la division de la parcelle BK 841</p>	<p>COMMUNE DE KOUNGOU 1 place de la liberté 97600 KOUNGOU SIRET: 20000881100016 Maire: monsieur Assani Saindou BAMCOLO</p>	109	7 091

16
29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU » À MAJICAVO-KOROPA			
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE			
					ETAT PARCELLAIRE			
					FONCIER COMMUNE DE KOUNGOU TITRE 6316			
18	Bandrajou	BK 368p	Sol	1 587	<p>Titre: Le titre 6316 propriété dite "Palmeas" sise à Majicavo-Koropa dont la contenance initiale est de 1 hectare 99 ares et 92 m² appartient à la Commune de Koungou en vertu d'un acte de vente sous seing privé en date du 2 janvier 1997 enregistré à Mamoudzou le 22 mai 1997 F°21 N°1174 A/2 et d'une réquisition en date du 19 mars 1999 aux fins de morcellement de la propriété dite "Colas" titre 2053 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (Dépot volume 32 N°132) Titre établi le 16 juin 1999</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>COMMUNE DE KOUNGOU 1 place de la liberté 97600 KOUNGOU SIRET: 20000881100016 Maire: monsieur Assani Saindou BAMCOLO</p>	427	1 160
19	Bandrajou	BK 857p	Sol	5 748	<p>Titre: Le titre 6316 propriété dite "Palmeas" sise à Majicavo-Koropa dont la contenance initiale est de 1 hectare 99 ares et 92 m² appartient à la Commune de Koungou en vertu d'un acte de vente sous seing privé en date du 2 janvier 1997 enregistré à Mamoudzou le 22 mai 1997 F°21 N°1174 A/2 et d'une réquisition en date du 19 mars 1999 aux fins de morcellement de la propriété dite "Colas" titre 2053 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (Dépot volume 32 N°132) Titre établi le 16 juin 1999</p> <p>Parcelle: La parcelle BK 587 est issue de la division de la parcelle mère BK 854</p>	<p>COMMUNE DE KOUNGOU 1 place de la liberté 97600 KOUNGOU SIRET: 20000881100016 Maire: monsieur Assani Saindou BAMCOLO</p>	34	5 714
20	Bandrajou	BK 853p	Sol	111	<p>Titre: Le titre 6316 propriété dite "Palmeas" sise à Majicavo-Koropa dont la contenance initiale est de 1 hectare 99 ares et 92 m² appartient à la Commune de Koungou en vertu d'un acte de vente sous seing privé en date du 2 janvier 1997 enregistré à Mamoudzou le 22 mai 1997 F°21 N°1174 A/2 et d'une réquisition en date du 19 mars 1999 aux fins de morcellement de la propriété dite "Colas" titre 2053 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (Dépot volume 32 N°132) Titre établi le 16 juin 1999</p> <p>Parcelle: La parcelle BK 853 est issue de la division de la parcelle mère BK 850</p>	<p>COMMUNE DE KOUNGOU 1 place de la liberté 97600 KOUNGOU SIRET: 20000881100016 Maire: monsieur Assani Saindou BAMCOLO</p>	111	0

17
29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
1	Bandrajou	BK 0265	Sol	893	<p><u>Titre:</u> Le titre 2784 propriété dite "VILLA AKBARALY" sise à Majicavo-Koropa d'une contenance de 1 hectares 3 ares et 97 centiares a été établi le 10 novembre 1989 au nom de la société SICOTRAM dont le gérant est monsieur AKBARALY Schefoudine X suivant acte de vente du sous seing-privé du 28 juin 1989 enregistré au bureau de Mamoudzou le 29 juin 1989 F°23 n°850/02 Une réquisition du 10 novembre 1989 aux fins de morcellement de la propriété dite MAJICAVO HADA titre 2581 pour créer la nouvelle propriété, objet du présent titre</p> <p><u>Parcelle:</u> Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>SOCIÉTÉ IZII DE COMMERCE ET DES TRAVAUX DE MAYOTTE "LA SICOTRAM" Siège sociale: Route Principale Zone Industrielle Kawéni 97600 Mamoudzou SIRET: 099 381 584 00012 Gérant: Monsieur AKBARALY Schefoudine X</p>	77	816

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou

Commune: Koungou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
À MAJICAVO-KOROPA

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

ETAT PARCELLAIRE
FONCIER SICOTRAM

18
29

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou					Commune: Koungou			
PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU » À MAJCAVO-KOROPA								
DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE								
ETAT PARCELLAIRE FONCIER OUSSENI MSA Djoumoi								
INDICATIONS CADASTRALES					PROPRIÉTAIRES		EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)	MODE D'ACQUISITION	Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
2	Bandrajou	BK 271p	Sol	156	<p>Titre: Le titre 1853 propriété dite "Tanamabao" sise à Majcavo-Koropa dont la contenance originaires de 7 hectares 74 ares et 40 m² était la propriété de monsieur Attoumani OIL, monsieur Oussemi MSA DJOUMOI et monsieur Houmadi MALIDÉ en qualité de propriétaire indivis en vertu d'un acte de vente du 29 septembre 1982 enregistré au bureau de Mamoudzou le 12 avril 1983 F°70 N°254/1 et d'une réquisition aux fins de morcellements de la propriété dite "domaine de Kawéni" titre N°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre Titre établi le 12 avril 1983 En vertu d'un partage inscrit à la Conservation de la propriété Immobilière le 17 avril 1989 (Dépot volume 8 N°303) le nouveau titulaire du présent titre est monsieur Oussemi MSA Djoumoi</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>Monsieur OUSSENI MSA Djoumoi Né le 01/01/1920 aux comores Décédé le 05/04/1988 à Majcavo Héritiers présumés: OUSSENI Echatti Née le 12 juin 1962 à Koungou, Domiciliée à 11 rue Coussiroux Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: Agent de nettoyage OUSSENI Kamaria Née le 2 janvier 1969 à Koungou, Domiciliée à 8 rue Coussiroux Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: ASME Mairie de Koungou OUSSENI Maoulida, Né le 31 mars 1977 à Koungou Domicilié à 62 rue Digle Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: Agent de sécurité OUSSENI Djoumoi Houmadi Né le 6 aout 1959 à Kawéni, Domicilié à 1 rue Attoumane OIL Majcavo-Koropa 97600 Koungou OUSSENI Amadi né le 30 décembre 1960 à Koungou, Domicilié à 3 chemin Bijoutier Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: sans emploi OUSSENI Mariama DJOUMOI Fatima née le 20 janvier 1971 à Koungou à Koungou Domiciliée à 8A avenue Ile-de-france, Profession: sans emploi OUSSENI Moihédja née le 31 décembre 1947 à Koungou, Domiciliée à 5 rue Mogné ADA Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: sans emploi OUSSENI MSA Zénabou, né le 2 janvier 1973 à Koungou, Domiciliée à 12 rue Coussiroux Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: femme de ménage OUSSENI Mohamad né le 31 décembre 1975 à Koungou, Domicilié à 4 rue Oussemi M'sa Djoumoi 97600 Koungou, Profession: Chargé de la GLUP à la mairie de Koungou OUSSENI Dahabou née le 31 décembre 1980 à Koungou Profession: sans emploi OUSSENI Soiffa née le 31 décembre 1980 à Koungou Domiciliée à 4 rue Franche-Compté 25000 Bésançon Profession: sans emploi OUSSENI Zaïffa née le 6 mai 1965 à Majcavo Domiciliée à 16 rue Coussiroux Majcavo-Koropa</p>	33	123
3	Bandrajou	BO 15p	Sol	15 483	<p>Titre: Le titre 1853 propriété dite "Tanamabao" sise à Majcavo-Koropa dont la contenance originaires de 7 hectares 74 ares et 40 m² était la propriété de monsieur Attoumani OIL, monsieur Oussemi MSA DJOUMOI et monsieur Houmadi MALIDÉ en qualité de propriétaire indivis en vertu d'un acte de vente du 29 septembre 1982 enregistré au bureau de Mamoudzou le 12 avril 1983 F°70 N°254/1 et d'une réquisition aux fins de morcellements de la propriété dite "domaine de Kawéni" titre N°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre Titre établi le 12 avril 1983 En vertu d'un partage inscrit à la Conservation de la propriété Immobilière le 17 avril 1989 (Dépot volume 8 N°303) le nouveau titulaire du présent titre est monsieur Oussemi MSA Djoumoi</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>Monsieur OUSSENI MSA Djoumoi Né le 01/01/1920 aux comores Décédé le 05/04/1988 à Majcavo Héritiers présumés: OUSSENI Echatti Née le 12 juin 1962 à Koungou, Domiciliée à 11 rue Coussiroux Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: Agent de nettoyage OUSSENI Kamaria Née le 2 janvier 1969 à Koungou, Domiciliée à 8 rue Coussiroux Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: ASME Mairie de Koungou OUSSENI Maoulida, Né le 31 mars 1977 à Koungou Domicilié à 62 rue Digle Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: Agent de sécurité OUSSENI Djoumoi Houmadi Né le 6 aout 1959 à Kawéni, Domicilié à 1 rue Attoumane OIL Majcavo-Koropa 97600 Koungou OUSSENI Amadi né le 30 décembre 1960 à Koungou, Domicilié à 3 chemin Bijoutier Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: sans emploi OUSSENI Mariama DJOUMOI Fatima née le 20 janvier 1971 à Koungou à Koungou Domiciliée à 8A avenue Ile-de-france, Profession: sans emploi OUSSENI Moihédja née le 31 décembre 1947 à Koungou, Domiciliée à 5 rue Mogné ADA Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: sans emploi OUSSENI MSA Zénabou, né le 2 janvier 1973 à Koungou, Domiciliée à 12 rue Coussiroux Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: femme de ménage OUSSENI Mohamad né le 31 décembre 1975 à Koungou, Domicilié à 4 rue Oussemi M'sa Djoumoi 97600 Koungou, Profession: Chargé de la GLUP à la mairie de Koungou OUSSENI Dahabou née le 31 décembre 1980 à Koungou Profession: sans emploi OUSSENI Soiffa née le 31 décembre 1980 à Koungou Domiciliée à 4 rue Franche-Compté 25000 Bésançon Profession: sans emploi OUSSENI Zaïffa née le 6 mai 1965 à Majcavo Domiciliée à 16 rue Coussiroux Majcavo-Koropa</p>	2208	13 275
4	Bandrajou	BO 18p	Sol	7400	<p>Titre: Le titre 1853 propriété dite "Tanamabao" sise à Majcavo-Koropa dont la contenance originaires de 7 hectares 74 ares et 40 m² était la propriété de monsieur Attoumani OIL, monsieur Oussemi MSA DJOUMOI et monsieur Houmadi MALIDÉ en qualité de propriétaire indivis en vertu d'un acte de vente du 29 septembre 1982 enregistré au bureau de Mamoudzou le 12 avril 1983 F°70 N°254/1 et d'une réquisition aux fins de morcellements de la propriété dite "domaine de Kawéni" titre N°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre Titre établi le 12 avril 1983 En vertu d'un partage inscrit à la Conservation de la propriété Immobilière le 17 avril 1989 (Dépot volume 8 N°303) le nouveau titulaire du présent titre est monsieur Oussemi MSA Djoumoi</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>Monsieur OUSSENI MSA Djoumoi Né le 01/01/1920 aux comores Décédé le 05/04/1988 à Majcavo Héritiers présumés: OUSSENI Echatti Née le 12 juin 1962 à Koungou, Domiciliée à 11 rue Coussiroux Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: Agent de nettoyage OUSSENI Kamaria Née le 2 janvier 1969 à Koungou, Domiciliée à 8 rue Coussiroux Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: ASME Mairie de Koungou OUSSENI Maoulida, Né le 31 mars 1977 à Koungou Domicilié à 62 rue Digle Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: Agent de sécurité OUSSENI Djoumoi Houmadi Né le 6 aout 1959 à Kawéni, Domicilié à 1 rue Attoumane OIL Majcavo-Koropa 97600 Koungou OUSSENI Amadi né le 30 décembre 1960 à Koungou, Domicilié à 3 chemin Bijoutier Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: sans emploi OUSSENI Mariama DJOUMOI Fatima née le 20 janvier 1971 à Koungou à Koungou Domiciliée à 8A avenue Ile-de-france, Profession: sans emploi OUSSENI Moihédja née le 31 décembre 1947 à Koungou, Domiciliée à 5 rue Mogné ADA Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: sans emploi OUSSENI MSA Zénabou, né le 2 janvier 1973 à Koungou, Domiciliée à 12 rue Coussiroux Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: femme de ménage OUSSENI Mohamad né le 31 décembre 1975 à Koungou, Domicilié à 4 rue Oussemi M'sa Djoumoi 97600 Koungou, Profession: Chargé de la GLUP à la mairie de Koungou OUSSENI Dahabou née le 31 décembre 1980 à Koungou Profession: sans emploi OUSSENI Soiffa née le 31 décembre 1980 à Koungou Domiciliée à 4 rue Franche-Compté 25000 Bésançon Profession: sans emploi OUSSENI Zaïffa née le 6 mai 1965 à Majcavo Domiciliée à 16 rue Coussiroux Majcavo-Koropa</p>	458	6 942
5	Bandrajou	BO 42p	Sol	1537	<p>Titre: Le titre 1853 propriété dite "Tanamabao" sise à Majcavo-Koropa dont la contenance originaires de 7 hectares 74 ares et 40 m² était la propriété de monsieur Attoumani OIL, monsieur Oussemi MSA DJOUMOI et monsieur Houmadi MALIDÉ en qualité de propriétaire indivis en vertu d'un acte de vente du 29 septembre 1982 enregistré au bureau de Mamoudzou le 12 avril 1983 F°70 N°254/1 et d'une réquisition aux fins de morcellements de la propriété dite "domaine de Kawéni" titre N°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre Titre établi le 12 avril 1983 En vertu d'un partage inscrit à la Conservation de la propriété Immobilière le 17 avril 1989 (Dépot volume 8 N°303) le nouveau titulaire du présent titre est monsieur Oussemi MSA Djoumoi</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>Monsieur OUSSENI MSA Djoumoi Né le 01/01/1920 aux comores Décédé le 05/04/1988 à Majcavo Héritiers présumés: OUSSENI Echatti Née le 12 juin 1962 à Koungou, Domiciliée à 11 rue Coussiroux Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: Agent de nettoyage OUSSENI Kamaria Née le 2 janvier 1969 à Koungou, Domiciliée à 8 rue Coussiroux Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: ASME Mairie de Koungou OUSSENI Maoulida, Né le 31 mars 1977 à Koungou Domicilié à 62 rue Digle Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: Agent de sécurité OUSSENI Djoumoi Houmadi Né le 6 aout 1959 à Kawéni, Domicilié à 1 rue Attoumane OIL Majcavo-Koropa 97600 Koungou OUSSENI Amadi né le 30 décembre 1960 à Koungou, Domicilié à 3 chemin Bijoutier Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: sans emploi OUSSENI Mariama DJOUMOI Fatima née le 20 janvier 1971 à Koungou à Koungou Domiciliée à 8A avenue Ile-de-france, Profession: sans emploi OUSSENI Moihédja née le 31 décembre 1947 à Koungou, Domiciliée à 5 rue Mogné ADA Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: sans emploi OUSSENI MSA Zénabou, né le 2 janvier 1973 à Koungou, Domiciliée à 12 rue Coussiroux Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: femme de ménage OUSSENI Mohamad né le 31 décembre 1975 à Koungou, Domicilié à 4 rue Oussemi M'sa Djoumoi 97600 Koungou, Profession: Chargé de la GLUP à la mairie de Koungou OUSSENI Dahabou née le 31 décembre 1980 à Koungou Profession: sans emploi OUSSENI Soiffa née le 31 décembre 1980 à Koungou Domiciliée à 4 rue Franche-Compté 25000 Bésançon Profession: sans emploi OUSSENI Zaïffa née le 6 mai 1965 à Majcavo Domiciliée à 16 rue Coussiroux Majcavo-Koropa</p>	30	1 507
6	Bandrajou	BO 43p	Sol	988	<p>Titre: Le titre 1853 propriété dite "Tanamabao" sise à Majcavo-Koropa dont la contenance originaires de 7 hectares 74 ares et 40 m² était la propriété de monsieur Attoumani OIL, monsieur Oussemi MSA DJOUMOI et monsieur Houmadi MALIDÉ en qualité de propriétaire indivis en vertu d'un acte de vente du 29 septembre 1982 enregistré au bureau de Mamoudzou le 12 avril 1983 F°70 N°254/1 et d'une réquisition aux fins de morcellements de la propriété dite "domaine de Kawéni" titre N°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre Titre établi le 12 avril 1983 En vertu d'un partage inscrit à la Conservation de la propriété Immobilière le 17 avril 1989 (Dépot volume 8 N°303) le nouveau titulaire du présent titre est monsieur Oussemi MSA Djoumoi</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>Monsieur OUSSENI MSA Djoumoi Né le 01/01/1920 aux comores Décédé le 05/04/1988 à Majcavo Héritiers présumés: OUSSENI Echatti Née le 12 juin 1962 à Koungou, Domiciliée à 11 rue Coussiroux Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: Agent de nettoyage OUSSENI Kamaria Née le 2 janvier 1969 à Koungou, Domiciliée à 8 rue Coussiroux Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: ASME Mairie de Koungou OUSSENI Maoulida, Né le 31 mars 1977 à Koungou Domicilié à 62 rue Digle Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: Agent de sécurité OUSSENI Djoumoi Houmadi Né le 6 aout 1959 à Kawéni, Domicilié à 1 rue Attoumane OIL Majcavo-Koropa 97600 Koungou OUSSENI Amadi né le 30 décembre 1960 à Koungou, Domicilié à 3 chemin Bijoutier Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: sans emploi OUSSENI Mariama DJOUMOI Fatima née le 20 janvier 1971 à Koungou à Koungou Domiciliée à 8A avenue Ile-de-france, Profession: sans emploi OUSSENI Moihédja née le 31 décembre 1947 à Koungou, Domiciliée à 5 rue Mogné ADA Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: sans emploi OUSSENI MSA Zénabou, né le 2 janvier 1973 à Koungou, Domiciliée à 12 rue Coussiroux Majcavo-Koropa 97600 Koungou, Profession: femme de ménage OUSSENI Mohamad né le 31 décembre 1975 à Koungou, Domicilié à 4 rue Oussemi M'sa Djoumoi 97600 Koungou, Profession: Chargé de la GLUP à la mairie de Koungou OUSSENI Dahabou née le 31 décembre 1980 à Koungou Profession: sans emploi OUSSENI Soiffa née le 31 décembre 1980 à Koungou Domiciliée à 4 rue Franche-Compté 25000 Bésançon Profession: sans emploi OUSSENI Zaïffa née le 6 mai 1965 à Majcavo Domiciliée à 16 rue Coussiroux Majcavo-Koropa</p>	18	970

20
29



Commune de Koungou

B Etat parcellaire des parcelles impactées par les places Publiques

- Dossier 20_ Le Titre 913 propriété dite « Tanambao III »,
- Dossier 21 _ Commune de Koungou Titre 6316
- Dossier 22 _ OUSSENI M'SA Djoumoi
- Dossier 23 _ SAID Toumbou
- Dossier 24 _ SAID Latufa,
- Dossier 25 _ ATTOUMANI OILI Miradji
- Dossier 26 _ SCI DAHA
- Dossier 27 _ CANANGA
- Dossier 28 _ SAIDI Zénabou

21
29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
58	Majicavo-Koropa	BO 410p	Sol	300	Acquisition par acte de vente du 19 février 2016 Par la SAS CANANGA au profit de madame SAIDI Zénabou suivant la disposition N°1 de la formalité 9764P012016P729 Acte de vente rédigé par le notaire Maitre Sylvie PONS-SERVEL Acte déposé le 16 mars 2016 à la Conservation de la propriété immobilière Acte rédigé par Maitre Sylvie PONS-SERVEL Le parcelle BO 410 est issue de la division de la parcelle mère BO 130 suivant le PV cadastre du 19 juin 2015 (disposition N°1 de la formalité 9764P01 2015P1650) Déposé à la Conservation de la Propriété Immobilière	Madame SAIDI Zenabou Demeurant à 11 bis rue de la Poste Kawéni 97600 Mamoudzou	275	25

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou

Commune: Koungou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
À MAJICAVO-KOROPA

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

ETAT PARCELLAIRE
FONCIER SAIDI ZÉNABOU

22
29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m ²)		Etat civil	Surface (m ²)	Surface (m ²)
57	Majicavo-Koropa	BO 466p	Sol	500	<p>Titre: Le titre 112 propriété dite "Domaine de KAOENI" sise à Koungou d'une contenance initiale de 1315 hectares 38 ares et 40 m² appartenait à la société des plantes parfums de Madagascar (SA) en vertu d'un jugement du tribunal de paix à compétence étendue de Mamoudzou en date du 24 juin 1964 devenu définitif faute d'appel aussi l'atteste le certificat de non appel du 4 novembre 1954 le tout déposé à la conservation foncière (dépot volume 4 N°99 Duplicata certifié conforme délivré à la Société des plantes à parfums de Madagascar. Titre établi le 7 février 1978 En vertu d'un acte de vente inscrit à la conservation de la propriété immobilière le 2 aout 1977 (dépot volume 1 N°57), le nouveau titulaire du présent titre est la société CANANGA</p> <p>Parcelle: La parcelle BO 466 provient de la division de la parcelle mère BO 461 suivant le PV cadastre 1309 en date du 27 aout 2015 (dsposition N°1 de la formalité 9764P01 2015P2285) Déposé à la conservation de la propriété immobilière le 27 aout 2015</p>	<p>Société par Actions Simplifiée CANANGA Siège sociale: ZONE INDUSTRIELLE KAWENI BP 10 97600 MAMOUDZOU SIRET: 094 128 006 00015 Président: monsieur KAKAL Gamil</p>	12	488

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou

Commune: Koungou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
À MAJICAVO-KOROPA
DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE
ETAT PARCELLAIRE
FONCIER CANANGA

23
29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
56	Majicavo-Koropa	BO 292	Terre	447	<p>Acquisition par acte de vente du 25 juillet 2013 Par la société CANANGA au profit de la SCI DAHA Acte de vente rédigé par Maitre PONS SERVEL suivant la disposition N° 1 de la formalité 9764P01 2013P1265 Déposé le 14 aout 2013 à la Conservation de la Propriété Immobilière La parcelle BO 292 est issue de la division de la parcelle mère BO 292 suivant le PV cadastre 896 en date du 8 février 2013 (disposition N°1 de la formalité 9764P01 2013P141) Déposé à la Conservation de la Propriété Immobilière le 8 février 2013.</p>	<p>SCI DAHA Quai pointe de M'tsangamtiti 97640 SADA SIRET:754 070 928 00017 Gérant Monsieur Soibahaddine DAHALANI</p>	447	0

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou

Commune: Koungou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
 À MAJICAVO-KOROPA
 DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE
 ETAT PARCELLAIRE
FONCIER SCI DAHA

214
219

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
55	Majicavo-Koropa	BO 168p	Sol	2060	<p>Titre: Le titre 2581 propriété dite "MAJICAVO HADA" sise à Majicavo-Koropa d'une contenance initiale de 2 hectares 58 ares 11 centiares a été établi au nom de monsieur Attoumani OILI le 17 avril 1989 suivant acte de partage notarié n°10 en date du 8 septembre 1987 enregistré à Mamoudzou le 10 septembre 1987 F°69 n°975/2 et d'une réquisition du 26 septembre 1988 aux fins de morcellement de la propriété dite "TANAMBAO" titre 1853 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre</p> <p>Parcelle: La parcelle BO 168 est issue de la division de la parcelle mère BO 294 suivant le procès-verbal 373 du 10 septembre 2014 (dsiposition N°1 de la formalité 9764P10 2014P1515) Déposé le 10 septembre 2014 à la Conservation de la Propriété immobilière de Mayotte</p>	<p>Monsieur ATTOUMANI Oili Miradji Né le 01/01/1915 Demeurant à Majicavo-Koropa 97600 KOUNGOU Présumés héritiers: OUSSENI Moihédja Née le 31 décembre 1947 Moiou Domiciliée à 5 rue Moigné Ada Majicavo-Koropa 97600 Kougou Profession: Sans emploi</p>	304	1 756

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou

Commune: Koungou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
À MAJICAVO-KOROPA

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

ETAT PARCELLAIRE
FONCIER ATTOUMANI OILI MIRADJI

25
29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
54	Bandrajou	BO 19p	Sol	992	<p>Titre: Le titre 6790 propriété dite "NOUROU" sise à Majicavo-Koropa d'une contenance d'origine de 9 ares et 92 m² appartient à madame SAID Latufa suivant acte de vente sous seing-privé du 14 janvier 2000 enregistré à Mamoudzou le 20 janvier 2000 F°14 n°216/01 et d'une réquisition en date du 16 février 2000 aux fins de morcellement de la propriété dite "domaine de Kawéni" Titre n°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre Le titre a été établi le 1er mars 2000.</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>Madame SAID Latufa Née le 01/01/1969 à Mamoudzou Domiciliée au 25 allée des Girassols 97 400 Saint Denis</p>	161	831

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou

Commune: Koungou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
À MAJICAVO-KOROPA
DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE
ETAT PARCELLAIRE
FONCIER SAID LATUFA

216
219

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
53	Bandrajou	BO 17p	Terre	1651	<p>Titre: Le titre 5606 propriété dite "Villa Toumbou" sise à Majicavo-Koropa d'une contenance initiale de 16 ares et 51 m² appartient à Monsieur Said TOUMBOU en vertu d'un acte de vente notarié N° 281 du 16 décembre 1997 enregistré au bureau de Mamoudzou le 18 décembre 1997 F°14 N° 3616/03 et d'une réquisition en date du 16 décembre 1997 aux fins de morcellement de la propriété dite "Domaine de Kawéni" titre N° 112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (Dépot Volume 26 N° 156) Titre établi le 26 février 1998</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>Monsieur SAID TOUMBOU Né le 01/01/1967 Démorant au 53 rue du commerce Bandrajou Majicavo Koropa 97600 Kougou</p>	518	1 133

Maitre d'ouvrage: Commune de Kougou

Commune: Kougou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
À MAJICAVO-KOROPA

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

ETAT PARCELLAIRE
FONCIER SAID TOUMBOU

27
29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
					Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou			
					Commune: Koungou			
					PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU » À MAJICAVO-KOROPA			
					DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE			
					ETAT PARCELLAIRE FONCIER OUSSENI M'SA DJOUMOI			
					INDICATIONS CADASTRALES			
					MODE D'ACQUISITION			
					PROPRIÉTAIRES			
					EMPRISES À ACQUÉRIR			
					RELIQUATS			
					Etat civil			
					Surface (m²)			
					Surface (m²)			
51	Majicavo-Koropa	BO 15p	Sol	15483	<p>Titre: Le titre 1853 propriété dite "Tanamabao" sise à Majicavo-Koropa dont la contenance originare de 7 hectares 74 ares et 40 m² était la propriété de monsieur Attoumani OILI, monsieur Oussen MSA DJOUMOI et monsieur Houmadi MALIDÉ en qualité de propriétaire indivis en vertu d'un acte de vente du 29 septembre 1982 enregistré au bureau de Mamoudzou le 12 avril 1983 F°70 N°254/1 et d'une réquisition aux fins de morcellements de la propriété dite "domaine de Kawéni" titre N°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre Titre établi le 12 avril 1983 En vertu d'un partage inscrit à la Conservation de la propriété Immobilière le 17 avril 1989 (Dépot volume 8 N°303) le nouveau titulaire du présent titre est monsieur Oussen MSA Djoumoi</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>Monsieur OUSSENI MSA Djoumoi Né le 01/01/1920 aux comores Décédé le 05/04/1988 à Majicavo Héritiers présumés: OUSSENI Echatti Née le 12 juin 1962 à Koungou Domicilié à 11 rue Coussiroux Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: Agent de nettoyage OUSSENI Kamaria Née le 2 janvier 1969 à Koungou Domicilié à 8 rue Coussiroux Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: ASME Mairie de Koungou OUSSENI Maoulida Né le 31 mars 1977 à Koungou Domicilié à 62 rue Digole Majicavo-koropa Profession: Agent de sécurité OUSSENI Djoumoi Houmadi Né le 6 aout 1959 à Kawéni Domicilié à 1 rue Attoumane OILI Majicavo-Koropa 97600 Koungou OUSSENI Amadi né le 30 décembre 1960 à Koungou Domicilié à 3 chemin Bijoutier Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: sans emploi OUSSENI Mariama Date et lieu de naissance inconnue Adresse inconnue Profession: sans emploi DJOUMOI Fatima Née le 20 janvier 1971 à Koungou à Koungou Domiciliée à 8A avenue Ile-de-france Profession: sans emploi OUSSENI Moihédja née le 31 décembre 1947 à Koungou Domiciliée à 5 rue Mogné ADA Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: sans emploi OUSSENI M'SA Zénabou né le 2 janvier 1973 à Koungou Domiciliée à 12 rue Coussiroux Majicavo-Koropa Profession: femme de ménage OUSSENI Mohamad né le 31 décembre 1975 à Koungou Domicilié à 4 rue Oussen M'sa Djoumoi Profession: Chargé de la GUP à la mairie de Koungou OUSSENI Dahabou née le 31 décembre 1980 à Koungou Profession: sans emploi OUSSENI Soiffia née le 31 décembre 1980 à Koungou Domiciliée à 4 rue Franche-Compté 25000 Bésançon Profession: sans emploi OUSSENI Zalifa née le 6 mai 1965 à Majicavo Domiciliée à 16 rue Coussiroux Majicavo-Koropa</p>	753	14 730
52	Majicavo-Koropa	BO 18p	Sol	7400	<p>Titre: Le titre 1853 propriété dite "Tanamabao" sise à Majicavo-Koropa dont la contenance originare de 7 hectares 74 ares et 40 m² était la propriété de monsieur Attoumani OILI, monsieur Oussen MSA DJOUMOI et monsieur Houmadi MALIDÉ en qualité de propriétaire indivis en vertu d'un acte de vente du 29 septembre 1982 enregistré au bureau de Mamoudzou le 12 avril 1983 F°70 N°254/1 et d'une réquisition aux fins de morcellements de la propriété dite "domaine de Kawéni" titre N°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre Titre établi le 12 avril 1983 En vertu d'un partage inscrit à la Conservation de la propriété Immobilière le 17 avril 1989 (Dépot volume 8 N°303) le nouveau titulaire du présent titre est monsieur Oussen MSA Djoumoi</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>Monsieur OUSSENI MSA Djoumoi Né le 01/01/1920 aux comores Décédé le 05/04/1988 à Majicavo Héritiers présumés: OUSSENI Echatti Née le 12 juin 1962 à Koungou Domicilié à 11 rue Coussiroux Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: Agent de nettoyage OUSSENI Kamaria Née le 2 janvier 1969 à Koungou Domicilié à 8 rue Coussiroux Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: ASME Mairie de Koungou OUSSENI Maoulida Né le 31 mars 1977 à Koungou Domicilié à 62 rue Digole Majicavo-koropa Profession: Agent de sécurité OUSSENI Djoumoi Houmadi Né le 6 aout 1959 à Kawéni Domicilié à 1 rue Attoumane OILI Majicavo-Koropa 97600 Koungou OUSSENI Amadi né le 30 décembre 1960 à Koungou Domicilié à 3 chemin Bijoutier Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: sans emploi OUSSENI Mariama Date et lieu de naissance inconnue Adresse inconnue Profession: sans emploi DJOUMOI Fatima Née le 20 janvier 1971 à Koungou à Koungou Domiciliée à 8A avenue Ile-de-france Profession: sans emploi OUSSENI Moihédja née le 31 décembre 1947 à Koungou Domiciliée à 5 rue Mogné ADA Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: sans emploi OUSSENI M'SA Zénabou né le 2 janvier 1973 à Koungou Domiciliée à 12 rue Coussiroux Majicavo-Koropa Profession: femme de ménage OUSSENI Mohamad né le 31 décembre 1975 à Koungou Domicilié à 4 rue Oussen M'sa Djoumoi Profession: Chargé de la GUP à la mairie de Koungou OUSSENI Dahabou née le 31 décembre 1980 à Koungou Profession: sans emploi OUSSENI Soiffia née le 31 décembre 1980 à Koungou Domiciliée à 4 rue Franche-Compté 25000 Bésançon Profession: sans emploi OUSSENI Zalifa née le 6 mai 1965 à Majicavo Domiciliée à 16 rue Coussiroux Majicavo-Koropa</p>	321	7 079

28
29

INDICATIONS CADASTRALES					MODE D'ACQUISITION	PROPRIÉTAIRES	EMPRISES À ACQUÉRIR	RELIQUATS
N° du plan	Lieu-dit	Références	Nature	Surface totale (m²)		Etat civil	Surface (m²)	Surface (m²)
50	Majicavo-Koropa	BK 0368p	Sol	1587	<p>Titre: Le titre 6316 propriété dite "Palmeas" sise à Majicavo-Koropa dont la contenance initiale est de 1 hectare 99 ares et 92 m² appartient à la Commune de Koungou en vertu d'un acte de vente sous seing privé en date du 2 janvier 1997 enregistré à Mamoudzou le 22 mai 1997 F°21 N°1174 A/2 et d'une réquisition en date du 19 mars 1999 aux fins de morcellement de la propriété dite "Colas" titre 2053 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre (Dépot volume 32 N°132) Titre établi le 16 juin 1999</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>	<p>COMMUNE DE KOUNGOU 1 place de la liberté 97600 KOUNGOU SIREN N° U13051408 Représentée par monsieur Assani Saïndou BAMCOLO</p>	151	1436

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou

Commune: Koungou

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU »
À MAJICAVO-KOROPA

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

ETAT PARCELLAIRE
FONCIER COMMUNE DE KOUNGOU

219
219

Maitre d'ouvrage: Commune de Koungou		Commune: Koungou		
PROJET D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE DITE DE « BANDRAJOU » À MAJICAVO-KOROPA				
DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE PREALABLE À LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE				
ETAT PARCELLAIRE				
FONCIER PROPRIETAIRES TITRE 913				
MODE D'ACQUISITION				
N° du plan	Lieu-dit	INDICATIONS CADASTRALES	RELIQUATS	
		Références	Surface (m²)	
		Nature	Surface (m²)	
46	Bandrajou	BK 283p	633	14
<p>Titre: Le titre 913 propriété dite "Tanambao III" sise à Majicavo-Koropa dont la contenance d'origine était de 5 hectares 53 ares et 60 m² appartenait à monsieur Ousseini MSA DJOUMOI, monsieur Attoumani AOUI MIRADJI, monsieur Mari OUI BEZOU, monsieur Madi MOUSSA III et madame Boira BOINA en qualité de propriétaires en vertu d'un acte de vente du 10 novembre 1965 enregistré au bureau de Mamoudou le 5 février 1966 F°40 N°463 AC et d'une réquisition du 15 février 1966 aux fins de morcellement de la propriété dite "Domaine de KawéniTitre N°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre. En vertu d'un acte de partage N°3 du 28 avril 1987 passé devant Maître Darouche SOUMALIA, cadi notaire de Koungou, enregistré au bureau de Mamoudou le 13 mai 1987 F°90N°503. Le titre 913 est la propriété de monsieur Mari OUI BEZOU, monsieur Madi MOUSSA III et madame Boira BOINA</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>				
47	Bandrajou	BK 821p	1 664	684
<p>Titre: Le titre 913 propriété dite "Tanambao III" sise à Majicavo-Koropa dont la contenance d'origine était de 5 hectares 53 ares et 60 m² appartenait à monsieur Ousseini MSA DJOUMOI, monsieur Attoumani AOUI MIRADJI, monsieur Mari OUI BEZOU, monsieur Madi MOUSSA III et madame Boira BOINA en qualité de propriétaires en vertu d'un acte de vente du 10 novembre 1965 enregistré au bureau de Mamoudou le 5 février 1966 F°40 N°463 AC et d'une réquisition du 15 février 1966 aux fins de morcellement de la propriété dite "Domaine de KawéniTitre N°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre. En vertu d'un acte de partage N°3 du 28 avril 1987 passé devant Maître Darouche SOUMALIA, cadi notaire de Koungou, enregistré au bureau de Mamoudou le 13 mai 1987 F°90N°503. Le titre 913 est la propriété de monsieur Mari OUI BEZOU, monsieur Madi MOUSSA III et madame Boira BOINA</p> <p>Parcelle: La parcelle BK 821 est issue de la division de la parcelle mère BK 282, suivant le PV cadastre 1542, en date du 8 août 2017 (disposition N°1 de la formalité 9764P01 201792108) Acte déposé le 8 août 2017 à la conservation de la propriété immobilière de Mamoudou</p>				
48	Bandrajou	BK 291p	9268	945
<p>Titre: Le titre 913 propriété dite "Tanambao III" sise à Majicavo-Koropa dont la contenance d'origine était de 5 hectares 53 ares et 60 m² appartenait à monsieur Ousseini MSA DJOUMOI, monsieur Attoumani AOUI MIRADJI, monsieur Mari OUI BEZOU, monsieur Madi MOUSSA III et madame Boira BOINA en qualité de propriétaires en vertu d'un acte de vente du 10 novembre 1965 enregistré au bureau de Mamoudou le 5 février 1966 F°40 N°463 AC et d'une réquisition du 15 février 1966 aux fins de morcellement de la propriété dite "Domaine de KawéniTitre N°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre. En vertu d'un acte de partage N°3 du 28 avril 1987 passé devant Maître Darouche SOUMALIA, cadi notaire de Koungou, enregistré au bureau de Mamoudou le 13 mai 1987 F°90N°503. Le titre 913 est la propriété de monsieur Mari OUI BEZOU, monsieur Madi MOUSSA III et madame Boira BOINA</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>				
49	Bandrajou	BK 0367p	2860	141
<p>Titre: Le titre 913 propriété dite "Tanambao III" sise à Majicavo-Koropa dont la contenance d'origine était de 5 hectares 53 ares et 60 m² appartenait à monsieur Ousseini MSA DJOUMOI, monsieur Attoumani AOUI MIRADJI, monsieur Mari OUI BEZOU, monsieur Madi MOUSSA III et madame Boira BOINA en qualité de propriétaires en vertu d'un acte de vente du 10 novembre 1965 enregistré au bureau de Mamoudou le 5 février 1966 F°40 N°463 AC et d'une réquisition du 15 février 1966 aux fins de morcellement de la propriété dite "Domaine de KawéniTitre N°112 pour créer la nouvelle propriété objet du présent titre. En vertu d'un acte de partage N°3 du 28 avril 1987 passé devant Maître Darouche SOUMALIA, cadi notaire de Koungou, enregistré au bureau de Mamoudou le 13 mai 1987 F°90N°503. Le titre 913 est la propriété de monsieur Mari OUI BEZOU, monsieur Madi MOUSSA III et madame Boira BOINA</p> <p>Parcelle: Origine de propriété inconnue de Fidji-Mayotte</p>				
<p>PROPRIETAIRES Etat civil</p> <p>Monsieur OUSSEINI MSA Djoumoi Né le 01/01/1950 à Koungou Décédé le 05/04/1988 à Majicavo Monsieur Attoumani AOUI MIRADJI Né le 12 Juin 1952 à Koungou Présentement: Agent de nettoyage Monsieur Mari OUI BEZOU Né le 21 février 1969 à Koungou Domicilié à 8 rue Cousireou Majicavo-Koropa 97600 Koungou Monsieur Madi MOUSSA III Né le 31 mars 1977 à Koungou Domicilié à 62 rue Digole Majicavo-Koropa Profession: Agent de sécurité Monsieur OUSSEINI Mohélija Né le 31 décembre 1947 à Koungou Domicilié à 15 rue Meigné ADA Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: sans emploi Monsieur OUSSEINI Maritana Profession: sans emploi Monsieur OUSSEINI Djoumadi Né le 6 août 1959 à Kawéni Domicilié à 1 rue Attoumani OUI Majicavo-Koropa 97600 Koungou Monsieur OUSSEINI Anagidi Né le 30 décembre 1960 à Koungou Domicilié à 3 chemin Bipoutier Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: sans emploi Monsieur DJOUMOI Fatras Né le 20 janvier 1971 à Koungou à Koungou Domicilié à 84 avenue Ile-de-France Profession: sans emploi Monsieur OUSSEINI MSA Zekabou Né le 2 janvier 1973 à Koungou Domicilié à 17 rue Cousireou Majicavo-Koropa Profession: femme de ménage Monsieur OUSSEINI Mohamed Né le 31 décembre 1975 à Koungou Domicilié à 4 rue Ousseini MSA Djoumoi Profession: Chargé de la GUP à la mairie de Koungou Monsieur OUSSEINI Dababou Né le 31 décembre 1980 à Koungou Profession: sans emploi Monsieur OUSSEINI Salifia Né le 31 décembre 1980 à Koungou Domicilié à 4 rue Franche-Compté 25000 Bécaton Profession: sans emploi Monsieur OUSSEINI Zalfia Né le 6 mai 1965 à Majicavo Domicilié à 15 rue Cousireou Majicavo-Koropa Monsieur ATTOUNMANI OUI Miradji Majicavo 97600 KOUNGOU Né le 01/01/1915 Présûmes Héritiers: Monsieur Mohélija Né le 31 décembre 1947 Moou Domicilié à 5 rue Meigné Ada Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: Sans emploi Monsieur MARI OUI Bezou Né le 01/01/1979 Majicavo Koropa 97600 KOUNGOU Présûmes héritière: BEJA Roukiat Mari Célibataire Née le 15 Avril 1937 à Mamoudou Majicavo-Koropa Domiciliée à 5 rue boira Vita 97600 Koungou Profession: Sans emploi Monsieur MADI MOUSSA III Majicavo Koropa 97600 KOUNGOU Né le 01/01/1906 aux comeresPrésûmé héritier Monsieur M'rahili BACAR Né le 26 novembre 1979 à Koungou Dimeurant à 28 rue digole Majicavo-Koropa 97600 Koungou Monsieur MADI Anthoumani Né le 5 juillet 1980 à Koungou Monsieur BOINA Boira Né le 01/01/1931 Majicavo Koropa 97600 KOUNGOU Présûmes héritiers: HOUMADI Zala Abdallah Né le 25 juillet 1954 à Koungou Domicilié à 5 rue Zauhoura Olli Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: Sans emploi HOUMADI Soula Né le 30 septembre 1955 à Koungou Domicilié à 52 rue du commerce Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: Sans emploi BACAR ABDALLAH Nahouda Né le 15 juin 1948 à Koungou Domicilié à 5 Impasse Moudjabou Majicavo-Koropa 97600 Koungou Profession: Sans emploi</p>				
<p>EMPRISES À ACQUERIR Surface (m²)</p>				